



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Vendredi 23 septembre 2016 à 20h30

Affiché le vendredi 16 septembre 2016

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Agenda d'Accessibilité Programmée
2. Domaine public de voirie : ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement d'une section de route communale au hameau des Fayes
3. Subvention à l'Union Sportive Felletinoise pour l'entretien du terrain de football
4. Diagnostic énergétique des bâtiments publics : convention avec le Parc Naturel Régional de Millevaches
5. Eclairage public : demande de subvention au Parc Naturel Régional de Millevaches pour une nouvelle tranche de travaux de mise à niveau des équipements
6. Tarifs des services
7. Décisions budgétaires modificatives
8. Admissions en non-valeur
9. Droit de préemption urbain

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire



Jeanine PERRUCHET